

VENDREDI 13 MARS 1981

Numéro 1

2 F

Oléron

JOURNAL LOCAL D'INFORMATIONS

RN 734, BP 13, 17310 ST PIERRE D'OLERON, Tel. 54647.25.67

hebdo

La rénovation du logement : coup d'envoi au Château

Le logement, ça ne court pas les rues. Voilà une constatation qui est réellement une évidence, ici, sur l'île d'Oléron.

S'il existe de nombreux logements vacants et occupés quelques semaines pendant l'année, il en est d'autres qui ne bénéficient pas du confort auquel tout locataire ou propriétaire est en droit de prétendre.

Depuis janvier, une opération visant à restaurer

maisons particulières ainsi que les appartements à débuté au Château.

Elle concerne les personnes désireuses d'améliorer le confort de leur habitation. Vaste programme quand on connaît l'état de santé plutôt chancelant d'un grand nombre de logements.

L'aide à la rénovation ne concerne pas seulement les habitants des grandes villes. Elle touche aussi

les résidents des communes rurales qui connaissent de nombreux problèmes liés au foncier. Cette action, au niveau d'une commune comme le Château est un premier pas vers le mieux-vivre, urbanisme s'entend.

Peut-elle dépasser les limites du Château et avoir un impact sur d'autres communes Oléronnaises? C'est un choix à faire au niveau des municipalités.

SPORTS

Football

Lauzzo :
Saint Pierre
gonflé à bloc

Volley

Pas de public
mais une équipe
qui marche

Rugby

L.O.R.C va
à l'essai

• Conseils Municipaux,
le temps des budgets prévisionnels:
Saint-Pierre, Dolus, Saint-Trojan

• Saint-Denis : le sous-préfet
en visite.

• La Cotinière :
Bilan 1980

• Grand Village:
Assemblée Générale
du Foyer Rural

OLERON HEBDO

13 mars 1981

7 jours dans l'île

DOLUS

Un pari sur l'avenir: l'augmentation du budget

Le budget 1981 de toutes les communes françaises est soumis aux nouvelles modalités de répartition des taxes de base (taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxe sur le bâti et le non-bâti). Au lieu d'une augmentation globale de l'administration, les communes peuvent aujourd'hui moduler leurs revenus. En fait, la nouvelle situation est choisie par deux données : 1. le plafonnement de la taxe professionnelle et l'indexation de la Dotation Globale de l'Etat (ce qui est reversé à la commune) sur le taux des trois autres taxes. En résumé, cela contraint les élus locaux à augmenter leurs taxes s'ils veulent augmenter les ressources de leurs communes.

C'est en expliquant ce nouveau système d'imposition et ses conséquences que Gérard d'Arzac ouvre la dernière séance du Conseil Municipal. Le budget prévisionnel est au programme. D'entrée, M. Piguet s'attache aux résultats pour le bureau des contribuables : « Ce qui intéresse le vulgaire peuple, c'est combien il paiera cette année ». M. d'Arzac lui rassure. Le résultat des calculs fait apparaître une augmentation des charges de 10%, ce qui situe Dolus loin en-dessous de la moyenne départementale.

Madame Rosta remarque alors que le Taxe Professionnelle n'a rencontré qu'un recul de plus de 50%. « C'est indéniable », s'insurge-t-elle. Gérard d'Arzac souligne que « plus on sait faire et plus on paye de taxes ». « Que représentent les nouveaux assujettis ? », demande-t-elle. « On ne peut pas le savoir », répond le Maire, mais les patentes de Dolus ne sont pas mal lotis sur leur taux est inférieur de moitié ou d'un tiers à celui des autres communes de l'île ». C'est M.

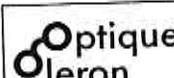
Buniot, qui tire la conclusion : « Les petits pains, leur taux base ne change pas, leur taux de charge ne change pas ».

On n'augmentera pas pour le plaisir

Vient alors le moment pour Gérard d'Arzac de poser une question de confiance à son Conseil. « Le budget est en augmentation de 10 %. C'est assez pour contenir nos besoins, mais nous sommes en dessous de taux moyen (5 contre 13 pour la Taxe Professionnelle). Nous avons reproché à nos préédécesseurs de ne pas avoir suivi les augmentations. Faut-il faire de même ? C'est un avantage aujourd'hui pour le contribuable. Ce pourrait être un inconvénient, demain, pour la collectivité ».

Mme Rosta prend aussitôt position : « On n'augmentera pas pour le plaisir ». Robert Piguet s'inquiète donc de l'état des finances

**OLERON HEBDO
Tél. : 47.25.67**



OPTIQUE MEDICALE
 LUNETTES SOLAIRES
 JUMELLES
 BAROMÈTRES

j.m.Roux
Opticien Diplômé

7, avenue du Général Leclerc
 (Entre Coop et Bravé)
 SAINT-PIERRE D'OLERON
 Tél. 47.22.80

6

Les décisions du Conseil

Projet-tertial des résidus des 4 et 12 dernières années. Mme Rosta fait remarquer qu'il n'est pas fait état de deux de ses interventions. L'une, au sujet d'une lutte de M. Laymonier, relatif à l'interdiction des ordres d'emprunt qui n'a pas été accompagnée au Conseil. L'autre, demandant une exonération de cette même taxe en faveur des personnes bénéficiaires du Fonds National de solidarité.

Le Maire transmet au SIVOM la demande de subvention au SIVOM, cette exonération ayant été déjà sollicitée. Tout ce qui concerne ces ordres ménagers est adressé à la commission spéciale du SIVOM.

Budget Primitif 1981

Le produit des contributions directes de 1980 est de 850 550 F. Le montant du projet « assuré » pour 1981 est de quatre taxes (couches locales exceptées) soit 1 200 F, soit une hausse de 22,66 % par rapport à 1980.

Le Premier Magistrat présente le budget primitif de 1981 au Conseil qui, après l'avoir examiné, l'adopte avec quelques modifications.

Dépenses : 2 715 763 F dont 837 127 F d'impôts directs.

Section d'investissement

Dépenses : 83 200 F dont 200 F de remboursements empruntés.

Fonctionnement : 1 246 037 F.

Le budget s'élève à 3 981 905 F.

Les dépenses de la section de fonctionnement représentent 50 % du budget et celle d'investissement 15 %.

Le budget identifie 33% couverts par autofinancement et auto-investissement et 18 % par emprunt.

Réalisations retenues pour 1981

Dévaluation : Nouvelles de Dolus : 300 000 F. Busage à l'entrée des Allards : 34 000 F. Chemin des Colviers : non chiffré, étude à refaire pour tracer erroné. VC 303 de Bussac : 180 000 F. Chemin des Révoires : 100 000 F. Busage : 4 000 F (du Cellier) et la VC 3031. Chemin du Valvain en limite avec Grandville : 180 000 F. Crédit d'impôt : 90 000 F. Création d'une voie nouvelle : 10 000 F. Fonds d'entretien : 40 000 F. Élargissement de la VC 218 à l'entrée de Dolus : sera réalisé après les travaux de renforcement du réseau d'adduction d'eau. Eclairage du stade : 40 000 F.

Dolus (Isle), vendredi 13 mars 1981

7 jours dans l'île

DOLUS

ODD F. Eclairage boulevard du bourg : 4 000 F. Poste de secours plage de La Perrière : 25 000 F. Blocs sanitaires à Varenne et à la Fontaine : non chiffrés, voir budget supplémentaire.

Garage municipal (électrique, route, eau) : 100 000 F. Achat de terrains en zone U à 25 % le mètre carré, soit 100 000 F. Murs-pompe pour la climatisation : 3 000 F. Platine pour la Salle des Fêtes : 1 000 F. Transmissions à feu et à énergie : 700 F. Echelle de 10m : 1 300 F. Livres de bibliothèque : 1 000 F. Marché secourisme : 2 000 F. Laboratoire : 1 000 F. Barrières : 6 000 F. Court de tennis (demande de subvention pour 1982). Complément de mobilisation : vente de meubles et aménagement d'un coin cuisine dans la Salle des Fêtes : 30 000 F. Assurance : 30 000 F. Complément de tables et chaises à la maison du 36 ème : 1 500 F. Aménagement et rénovation d'une habitation de gardien, de vasteuses, de locaux de rangement et d'une salle omnisports au stade : 7 000 F.

Concussions évitées en 1981.

Course des Écoles : 67 800 F. (canine et ramassage scolaire) Chambre des Métiers : 675 F. Coopérative scolaire : 6000 F. (2 000 F voyage de fin d'année, 4 000 F classe de musique, 100 F. Section sportive Dolusienne : 4 000 F. (2 000 F football, 600 F gymnastique, 500 F tennis de table, 500 F cyclotourisme, 200 F pétanque, 200 F karting). Mutualité : 600 F. Syndicats d'initiative : 1 200 F. Amicale des Personnes du 36 ème : 2 000 F. Association Française de lutte contre la myopathie : 120 F. Cœuvres des Pupilles de l'école publique : 110 F. Association Départementale des Aînés et Parents Inadaptés : 150 F. D'Enfants Inadaptés : 150 F. Association des Perséyens de France : 150 F. Développement et approche du 36 ème : 110 F. Société de musique "Féodal" d'Oléron : 1 000 F. Association pour le développement de l'Institut Pasteur : 500 F. Anciens combattants de Dolus : 400 F. CADIB : 600 F. Association des Poissonniers de Guerre : 300 F. Groupe folklorique Les Déjouqués : 600 F. Association des Peintres et Artistes de l'île d'Oléron : 250 F. Club tric-jogo des jeunes du Foyer St André : 500 F. Syndicat inter-Océans (Isle), vendredi 13 mars 1981

commune
de Dolus,
tél. 12
mercredi
P.

Le Conseil
à signer
passeur
du Saïr
mune
d'un ga
porteur
416. Gr
à l'arrach
Défense
grâce.
Le Cons
à signe
à signe
et le co
veaux de
à La Ré
d'un ma
F. TICÉ
é 2300 F
Desordre

Le Cons
la conce
partener
dans les
par l'arr
nouvelé i
embarr
sation de
contre le
program
l'ouvrage
classe de
mation p
taux des t
4,7 %. To

Concours
Un conc
triplettes
dimanche
place de
concours
ciel est c
trict Oler

Foyer de 3
club. Mille 1
10H/12H
Mairie. Ser
aux person
CP.A.M. A
11H/12H.

Colles
2è et 4è jeu
partir de 51

Vielle

Messes : sam
dimanche, 10

L'ORMEAU

SOUS TITRE : Organe des amis et des enfants de l'Abbaye de l'Ormeau.

ADRESSE : Saint Denis d'Oleron.

IMPRIMERIE : Le Château d'Oleron.

PERIODICITE : Journal bimestriel et à suppléments.

FORMAT : 225 mm x 280 mm

PREMIER N : Janvier-février 1933.

DERNIER N : Juillet-août 1934.

TIRAGE : 3 000.

SOURCE (S) : Archives Départementales.

REMARQUES :

L'ORMEAU
N° 2, mars-avril 1933

Première Année - N° 2

MARS-AVRIL 1933

L'ORMEAU

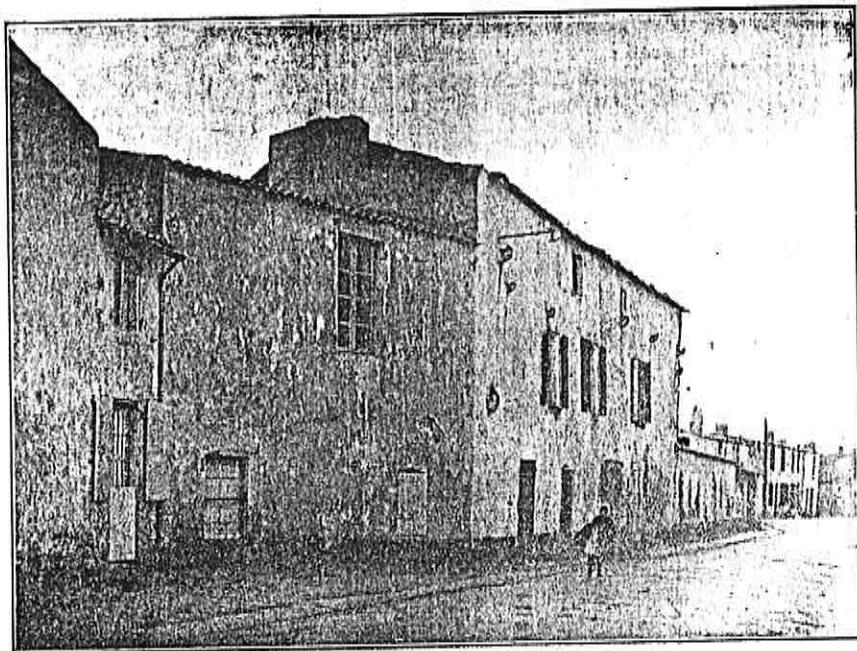
Abonnement:
7 Francs par An

Journal Bimestriel & à Suppléments
ORGANE DES AMIS & DES ENFANTS DE L'ABBAYE DE L'ORMEAU
SPORT — LITTÉRATURE — HYGIÈNE — ARTS MÉNAGERS

Chèque Postal
Bordeaux 18.086

Rédaction-Administration à: L'ABBAYE DE L'ORMEAU, Saint-Denis d'Oléron (Ch^{te}-Inf^e) - Tél. 18

La Maison du Corsaire



La plus vieille Maison de Saint-Denis où se place la "LÉGENDE DU CORSAIRE"

Photographie prise en 1926

Ces bâtiments, démolis depuis, constituaient avec la Maison de l'Ormeau le berceau de l'Œuvre
La façade porte les crochets de pierre qui servaient à suspendre les lanternes fameuses

LE PETIT ORPHELIN DE LA GUERRE

SOUS TITRE :

ADRESSE : Saint Martin de Ré.

IMPRIMERIE : Saint Martin de Ré.

PERIODICITE : Trimestrielle.

FORMAT : 135 mm x 185 mm.

PREMIER N : Août 1916.

DERNIER N : Novembre 1927.

TIRAGE : 5 500.

SOURCE (S) : Archives Départementales.

REMARQUES :

LE PETIT ORPHELIN DE LA GUERRE
N° 1, août 1916

N° 1 1916 Août

Le Petit Orphelin de la Guerre

Revue trimestrielle
 des
 Ecoles Professionnelles pour les Orphelins de la Guerre
 créées à SAINT-MARTIN-DE-RÉ (Chât.-Inf.)
 sous le Patronage de S. G. Mgr EYSSAUTIER
 Evêque de LA ROCHELLE ET SAINTES
 sous les auspices de
 l'Association Nationale française des familles des Morts pour la Patrie
 et de la
 Ligue Patriotique des Françaises

SOMMAIRE :

*Les Orphelins de St-Martin à leurs bienfaiteurs. — Notre Revue. —
 Nouvelles des Orphelinats. — Notre vie pendant les vacances. —
 Demande Instante. — Courrier de l'Œuvre. — Revue de la
 Presse. — Nos Parrains. —*

❖ ❖ ❖

ABONNEMENT : 1 franc par an

RÉDACTION, ADMINISTRATION
SAINT-MARTIN-DE-RÉ (Charente-Inférieure)

LE PHARE D'OLERON

SOUS TITRE : Journal républicain.
Journal républicain pour le défense des intérêts de l'île (15 octobre 1893). Redevient Journal républicain.

ADRESSE : Rochefort.

IMPRIMERIE : Rochefort.

PERIODICITE : Tri-hebdomadaire : mardi, jeudi, samedi. Puis bi-hebdomadaire : jeudi, dimanche (15 octobre 1893).

FORMAT : 430 mm x 560 mm.

PREMIER N : 7 mars 1882.

DERNIER N : 26 juillet 1914.

TIRAGE : 100 en 1896, 300 en 1907.

SOURCE (S) : Archives Départementales.

REMARQUES : Journal du groupe Tessier, comme L'Île de Ré. Même contenu que Le Rochefortais.

LE PHARE D'OLERON
N 1, 7 mars 1882



LE PHARE DE RÉ

SOUS TITRE : Journal d'intérêt local, d'annonces et d'avis divers.

ADRESSE : Saint Martin de Ré.

IMPRIMERIE : Saint Martin de Ré.

PERIODICITE : Hebdomadaire.

FORMAT : 325 mm x 500 mm.

PREMIER N : 2 juillet 1949.

DERNIER N : Existe toujours.

TIRAGE : 7 000 environ.

SOURCE (S) : Archives Départementales.

REMARQUES :

LE PHARE DE RÉ
N 1, 2 juillet 1949



LE RÉPUBLICAIN DE L'ILE DE RÉ

SOUS TITRE : Organe de Front Populaire.
Organe républicain et radical socialiste d'union des Gauches (5 août 1939).

ADRESSE : La Rochelle.

IMPRIMERIE : La Rochelle.

PERIODICITE : Hebdomadaire.
Mensuel à partir du 29 septembre 1939.

FORMAT : 345 mm x 555 mm.

PREMIER N : (connu) 9 avril 1938.

DERNIER N : (connu) 7 juin 1940.

TIRAGE :

SOURCE (S) : Bibliothèque Nationale.

REMARQUES : Même rédaction que **Le Républicain de La Rochelle**, journal du Député René Chateau.

LE RÉVEIL DE L'ILE D'OLERON

SOUS TITRE : Journal républicain indépendant.
 Liberté - Égalité - Fraternité (2 août 1919).
 Politique, maritime, agricole, ostréicole et d'annonces (30 juin 1931).

ADRESSE : Le Château d'Oleron.

IMPRIMERIE : Le Château d'Oleron.

PERIODICITE : hebdomadaire du dimanche, puis du samedi matin (24 mai 1913), mensuel (17 juillet 1920) et hebdomadaire (20 juin 1931).

FORMAT : 380 mm x 540 mm.

PREMIER N : 4 août 1895.

DERNIER N : (connu) 7 octobre 1933 mais a vraisemblablement poursuivi sa carrière jusqu'au 2 septembre 1939.

TIRAGE : 500 en 1896, 1 300 en 1913.

SOURCE (S) : Bibliothèque Nationale, Archives Départementales, collection personnelle.

REMARQUES : Publication très épisodique dont les collections sont très incomplètes et dispersées.
 Quatre périodes d'édition repérées:
 - 4 août 1895 - 25 octobre 1896;
 - 24 mai 1913 - 25 juillet 1914 (?);
 - 26 août 1919 - 17 juillet 1920 (?);
 - 20 juin 1931 (?) - 2 septembre 1939 (?).

LE RÉVEIL DE L'ILE D'OLERON

N 1, 4 août 1895

To 37936

4. 3. 62

cinq centimes le numéro

dimanche 4 Août 1895.

Première Année, N° 1

Le Réveil de l'Île d'Oléron

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDEPENDANT

Abonnements

de l'île d'Oléron.....

Département.....

Paraisant le Dimanche matin

Directeur-Gérant : M. ROGUELON

Rédaction et Administration : 17, rue Reynier-Venelle, Le Château d'Oléron.

Avis

1^e insertion, la ligne.....2^e M.....3^e M.....4^e M.....5^e M.....6^e M.....7^e M.....8^e M.....9^e M.....10^e M.....11^e M.....12^e M.....13^e M.....14^e M.....15^e M.....16^e M.....17^e M.....18^e M.....19^e M.....20^e M.....21^e M.....22^e M.....23^e M.....24^e M.....25^e M.....26^e M.....27^e M.....28^e M.....29^e M.....30^e M.....31^e M.....32^e M.....33^e M.....34^e M.....35^e M.....36^e M.....37^e M.....38^e M.....39^e M.....40^e M.....41^e M.....42^e M.....43^e M.....44^e M.....45^e M.....46^e M.....47^e M.....48^e M.....49^e M.....50^e M.....51^e M.....52^e M.....53^e M.....54^e M.....55^e M.....56^e M.....57^e M.....58^e M.....59^e M.....60^e M.....61^e M.....62^e M.....63^e M.....64^e M.....65^e M.....66^e M.....67^e M.....68^e M.....69^e M.....70^e M.....71^e M.....72^e M.....73^e M.....74^e M.....75^e M.....76^e M.....77^e M.....78^e M.....79^e M.....80^e M.....81^e M.....82^e M.....83^e M.....84^e M.....85^e M.....86^e M.....87^e M.....88^e M.....89^e M.....90^e M.....91^e M.....92^e M.....93^e M.....94^e M.....95^e M.....96^e M.....97^e M.....98^e M.....99^e M.....100^e M.....101^e M.....102^e M.....103^e M.....104^e M.....105^e M.....106^e M.....107^e M.....108^e M.....109^e M.....110^e M.....111^e M.....112^e M.....113^e M.....114^e M.....115^e M.....116^e M.....117^e M.....118^e M.....119^e M.....120^e M.....121^e M.....122^e M.....123^e M.....124^e M.....125^e M.....126^e M.....127^e M.....128^e M.....129^e M.....130^e M.....131^e M.....132^e M.....133^e M.....134^e M.....135^e M.....136^e M.....137^e M.....138^e M.....139^e M.....140^e M.....141^e M.....142^e M.....143^e M.....144^e M.....145^e M.....146^e M.....147^e M.....148^e M.....149^e M.....150^e M.....151^e M.....152^e M.....153^e M.....154^e M.....155^e M.....156^e M.....157^e M.....158^e M.....159^e M.....160^e M.....161^e M.....162^e M.....163^e M.....164^e M.....165^e M.....166^e M.....167^e M.....168^e M.....169^e M.....170^e M.....171^e M.....172^e M.....173^e M.....174^e M.....175^e M.....176^e M.....177^e M.....178^e M.....179^e M.....180^e M.....181^e M.....182^e M.....183^e M.....184^e M.....185^e M.....186^e M.....187^e M.....188^e M.....189^e M.....190^e M.....191^e M.....192^e M.....193^e M.....194^e M.....195^e M.....196^e M.....197^e M.....198^e M.....199^e M.....200^e M.....201^e M.....202^e M.....203^e M.....204^e M.....205^e M.....206^e M.....207^e M.....208^e M.....209^e M.....210^e M.....211^e M.....212^e M.....213^e M.....214^e M.....215^e M.....216^e M.....217^e M.....218^e M.....219^e M.....220^e M.....221^e M.....222^e M.....223^e M.....224^e M.....225^e M.....226^e M.....227^e M.....228^e M.....229^e M.....230^e M.....231^e M.....232^e M.....233^e M.....234^e M.....235^e M.....236^e M.....237^e M.....238^e M.....239^e M.....240^e M.....241^e M.....242^e M.....243^e M.....244^e M.....245^e M.....246^e M.....247^e M.....248^e M.....249^e M.....250^e M.....251^e M.....252^e M.....253^e M.....254^e M.....255^e M.....256^e M.....

LE RÉVEIL DE L'ILE D'OLERON
11 septembre 1920

Le Réveil de l'Île d'Oléron

T ^e année	JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT	SOCIETE DE RECOLTEURS 1920
LE NOMBRE 10 centimes	ABONNEMENTS Île d'Oléron... Département... Les abonnements sont payables à l'avance Les abonnements au journal sont échelonnés	PARAISSEZ LE SAMEDI MATIN. Directeur : EMILE ROGUELON Rédaction & Administration : 11, Rue Lafayette, Château d'Oléron

ELECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 12 SEPTEMBRE 1920

CANTON DU CHATEAU D'OLERON

CANDIDAT REPUBLICAIN

EMILE ROGUELON

Directeur du RÉVEIL DE L'ILE D'OLERON

Mes Chers Concitoyens,

La vacance du siège de Conseiller d'Arrondissement du Canton du Château d'Oléron par suite du décès de M. Néron, mon honorable concurrent aux élections du 14 Décembre dernier, m'offre l'occasion de me présenter à nouveau devant les électeurs, et de leur demander une fois de plus leurs suffrages.

Je tiens avant tout à rassurer encore à tous ceux qui ont voulu faire triompher ma candidature, mes remerciements les plus sincères, car c'est à une majorité très faible que M. Néron avait remporté la victoire. Je crois avec certitude d'avoir conservé entièrement l'amitié des 437 électeurs, qui, l'an dernier m'avaient fait confiance, et mérité celle d'une grande partie des électeurs qui par sympathie personnelle n'avaient pas cru devoir abandonner M. Néron.

C'est donc plein de confiance, que j'ai l'honneur de me présenter à vous. Vous me connaissez tous, je suis votre ami. Je ne chercherai pas à avoir une petite place au sein de l'Assemblée du Conseil d'Arrondissement, pour en tirer vanité, ou pour donner une force à une couleur politique quelconque. Je veux me rendre utile à mes concitoyens. D'ailleurs, je suis absolument indépendant: personne n'est avec moi, ni derrière moi dans la coulisse. Je ne suis pas une marionnette: je me dirige seul.

Je ne veux seulement faire de la politique. Mais ce n'est pas faire de la politique, que de dire à ceux qui en font beaucoup trop, qu'ils n'ont nullement le droit de contester la sincérité de mes opinions, et de vouloir dissiper toute équivoque en vous disant que je suis profondément républicain. Je ne chercherai nullement à justifier mon républicanisme par une épithète quelconque qui d'ailleurs ne signifie absolument rien. Il ne peut et il ne doit y avoir de degré dans le Républicanisme. On est républicain tout court; c'est-à-dire respectueux des traditions et des institutions de la nation républicaine, respectueux surtout des grands principes de la Révolution de 1789, principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Cultivateurs, ostréiculteurs, commerçants, ouvriers et marins, ce n'est pas la politique qui vous fait vivre, c'est votre travail, vous le savez. Ce n'est pas un défenseur de principes ou d'idées que vous cherchez, vous n'en avez pas besoin! Dans la période troublée que nous traversons, recherchez seulement ceux qui voudront être partout, les défenseurs de vos droits de travailleurs, de vos intérêts, de votre liberté en un mot.

Je connais suffisamment vos besoins, pour me permettre de vous dire que vous trouverez en moi, un ami sincère et dévoué qui saura prendre votre défense, étudier vos revendications, pour le bien et la prospérité du beau canton du Château d'Oléron.

Habitants du Château, de Dolus, de Saint-Trojan, vos intérêts sont les mêmes; au service de vos intérêts, à l'étude des questions spéciales intéressant notre île, je mettrai toute mon énergie, tout mon travail.

Electeurs, je vous donne rendez-vous le 12 Septembre.

Aux Urnes, pas d'Abstentions! Vive la République! Vive le Canton du Château!

EMILE ROGUELON

Directeur du RÉVEIL DE L'ILE D'OLERON

CANDIDAT REPUBLICAIN

LE RÉVEIL DE L'ILE DE RÉ

SOUS TITRE : Organe des intérêts agricoles, commerciaux et maritimes de l'Ile de Ré.
Journal républicain hebdomadaire (25 janvier 1920).
Organe des groupements de Gauche (1936).

ADRESSE : Saint Martin de Ré.

IMPRIMERIE : Saint Martin de Ré.

PERIODICITE : Hebdomadaire du dimanche, puis du samedi (8 octobre 1921).

FORMAT : 300 mm x 400 mm. Puis, 315 mm x 450 mm (18 mai 1919). Puis 335 mm x 505 mm (11 juillet 1920).

PREMIER N : 15 décembre 1918.

DERNIER N : 23 octobre 1937.

TIRAGE : 1 500.

SOURCE (S) : Bibliothèque Nationale, Archives Départementales.

REMARQUES :